

Privas, le 3 novembre 2020

Mesdames, Messieurs les Maires,

Notre pays supporte actuellement des épisodes douloureux qui ont conduit, au plus haut niveau, à donner l'alerte et à appeler chacun à une vigilance accrue, en regard des différents attentats perpétrés récemment qui nous meurtrissent, en atteignant de plein fouet les valeurs de notre République, auxquelles nous sommes, en tant que représentants de l'Etat, et vous êtes, en tant qu'élus, profondément attachés.

Dans ce contexte, le plan Vigipirate est porté au niveau URGENCE/ATTENTAT.

C'est pourquoi, dès la rentrée des congés d'automne, il a été demandé aux établissements scolaires la mise en place de tout dispositif visant à garantir au mieux la sécurité des élèves et des personnels et la réalisation d'exercices de mise en sûreté. Dans ce cadre, nous vous invitons, si vous en ressentez le besoin, à prendre attache avec la brigade de gendarmerie ou le commissariat de police le plus proche de votre commune pour bénéficier de leur expertise en matière de sécurité.

Parallèlement, les Plans Particuliers de Mise en Sûreté (PPMS) des écoles doivent impérativement être actualisés et parfois réévalués ou modifiés pour être parfaitement efficaces en cas d'alerte. Une attention soutenue doit être apportée aux bâtiments mis à disposition.

Dans les écoles maternelles, élémentaires ou primaires, ce sont les directeurs d'école, en lien avec les équipes pédagogiques et de circonscription, qui ont la charge de cette mise en œuvre. Ce sont aussi les municipalités, au titre des activités périscolaires, mais principalement au titre des compétences partagées avec l'Education nationale qui permettent de construire les citoyens de demain.

Cette collaboration est précieuse, plus particulièrement encore en cette période troublée que nous traversons.

Nous comptons sur votre implication aux côtés des équipes éducatives pour conduire avec elles un travail qui suivra une seule et même orientation : la sécurité de chacun.

Il est primordial que nous puissions prendre ensemble la mesure de la gravité de la situation et que nous puissions y faire face, en joignant nos efforts pour lutter contre ces atteintes et ces menaces, par tous les moyens.

Nous vous remercions sincèrement, Mesdames et Messieurs les Maires pour votre participation à construire une sécurité efficiente, dans les écoles de notre département.

Le Préfet


Françoise SOULIMAN

L'Inspecteur d'académie
Directeur académique des services de
l'Education nationale


Patrice GROS